

Zemeli

copie certifiée
conforme à l'original
la Présidente

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	19 747	13 774	5 974	5 929
Autres immobilisations corporelles	14 365	9 955	4 410	5 196
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	100		100	118
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 367		4 367	4 367
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	38 579	23 729	14 850	15 610
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	10 982		10 982	9 856
En-cours de production (biens et services)	204 074		204 074	35 956
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 212		12 212	8 531
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	573 995	23 476	550 519	459 123
Autres créances	184 040		184 040	208 412
Charges constatées d'avance	531		531	9 351
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	985 834	23 476	962 358	731 230
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 024 413	47 205	977 208	746 840

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	600	600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	385 637	363 992
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	18 154	21 645
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	410 391	392 237
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 833	10 771
Emprunts et dettes financières diverses	161 224	158 720
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 925	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 274	87 715
Dettes fiscales et sociales	79 426	63 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	202 137	33 475
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	566 818	354 603
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	977 208	746 840

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **977 208,26 €**.

Le résultat net comptable est un **bénéfice** de **18 153,79 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Copie certifiée
conforme à l'original
la Présidente

Demeli

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **977 208,26 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **18 153,79 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation. Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	2 000		2 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	17 913	1 834		19 747
Autres immobilisations corporelles	14 966	3 033	3 635	14 365
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	118		18	100
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 367			4 367
TOTAL	39 365	4 868	5 653	38 579

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D			2 000		2 000	
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			11 984	1 789		13 774
Autres immobilisations corporelles			9 771	2 960	2 775	9 955
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			23 755	4 749	4 775	23 729

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	29 391		5 915	23 476
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	29 391		5 915	23 476

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	4 367	4 367		
Clients douteux	88 172	88 172		
Autres créances clients	485 822	485 822		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices	2 119	2 119		
TVA	29 505	29 505		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	151 527	151 527		
Débiteurs divers	889	889		
Charges constatées d'avance	531	531		
TOTAL	762 933	762 933		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	531	
TOTAL	531	

Informations relatives au passif

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	6 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	600				
Autres réserves	363 992	21 645			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	21 645	-21 645			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	392 237				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			6 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			600
Autres réserves			385 637
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	18 154		18 154
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	18 154		410 391

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	54 833	54 833		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 274	49 274		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	29 061	29 061		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	49 694	49 694		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	671	671		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	161 224	161 224		
Autres dettes	222 061	222 061		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	566 818	566 818		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	161 224			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 307 215		1 307 215
TOTAL	1 307 215		1 307 215

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus à payer	972	
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 211	
TOTAL	3 183	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	43 947	
TOTAL	43 947	

Opérations et engagements hors bilan

Engagements de crédit bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture	Prix d'achat résiduel
Terrain		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages		
Autres	54 532	8 992
TOTAL	54 532	8 992

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	5
Employés, techniciens, agents de maîtrise	
Cadres et ingénieurs	3
TOTAL	8

BDB
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.000,00 euros
Siège social : 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS
RCS PARIS : 493 712 517

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix heures trente,

Les associés de la société BDB, société par actions simplifiée, au capital de 6.000,00 euros divisé en 600 actions de 10,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur Berat ZENELI, associé	
propriétaire de	200 actions
- Monsieur Bujar ZENELI, associé	
propriétaire de	200 actions
- Monsieur Fatmir ZENELI, associé	
propriétaire de	200 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Suzan ZENELI, Présidente.

Monsieur Bujar ZENELI, associé, est nommé scrutateur.

Monsieur Fatmir ZENELI, associé, est désigné comme secrétaire.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- La feuille de présence et la liste des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31/12/2025 ;
- Le rapport de gestion de la Présidente ;
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FZ
BZ BZ

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente ;
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2023 et quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rémunération de la Présidente ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023⁵, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 172.785,38 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	172.785,38 euros
Solde du compte « Autres réserves »	191.206,80 euros
Le solde en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève à	363.992,18 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour la totalité des actions, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 18.153,79 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18.153,79 euros
Solde du compte « Autres réserves »	385.636,84 euros
Le solde en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève à	403.790,63 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour la totalité des actions, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

FZ

BZ BZ

EXERCICES

31/12/2024
31/12/2023
31/12/2022

DIVIDENDES BRUTS

Néant
Néant
150.000,00 euros

DIVIDENDES NETS

Néant
Néant
105.000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé à la Présidente, qui s'est élevée à 4.860,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, la rémunération de la Présidente est portée à une somme fixe mensuelle brute de 780,00 euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



La Présidente
Madame Suzan ZENELI



Le scrutateur
Monsieur Bujar ZENELI



Le secrétaire
Monsieur Fatmir ZENELI



Monsieur Berat ZENELI

BDB
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.000,00 euros
Siège social : 210 Rue Saint-Maur – 75010 PARIS
RCS PARIS : 493 712 517

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 JUIN 2026**

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 18.153,79 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18.153,79 euros
Solde du compte « Autres réserves »	385.636,84 euros

Le solde en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève à	<u>403.790,63 euros</u>
--	-------------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour la totalité des actions, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDES BRUTS	DIVIDENDES NETS
31/12/2024	Néant	Néant
31/12/2023	Néant	Néant
31/12/2022	150.000,00 euros	105.000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 juin 2026 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifiée conforme
La Présidente
Madame Suzan ZENELI